ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ
www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

VOLUME 12, numéro 1 printemps 2013

AREF-*INFO*

POSTE-PUBLICATIONS
NUMÉRO 41558514

RETOUR:

AREF, SECRÉTARIAT
218, rue BALLANTYNE
SAGUENAY, Qc
G7J 2L7

SOMMAIRE

Mot du Président	1-2
Enjeux sociaux	2-4
L'AREF est là	3
Assurances	3
Pas de crédits	4
AGA 2013-Projets	4
La crise de 2008	5
Robes noires	6
Atterrir en douceur	7-8
Divers	9-10

Message du Président — André *GAGNON*

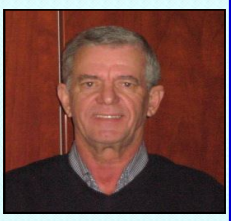

L'année 2012 a suscité beaucoup d'attentes pour les retraités des secteurs public et para-public. Je vous ai souvent parlé de l'indexation. Même que quelques-uns d'entre vous me l'on fait remarquer et j'en conviens. C'est un dossier qui nous tient à cœur. Ca fait plus de trente ans que nous sommes perdants dans nos revenus de retraite. Notre pouvoir d'achat diminue continuellement et c'est pour ca qu'il faut continuer à se battre.

Après une commission parlementaire tenue en 2010, le Conseil du trésor a mandaté en juin 2011 la Carra pour mettre sur pied un comité consultatif sur l'indexation du régime de retraite et les services aux retraités. Après sept rencontres, les huit représentants des retraités, huit membres des syndicats et deux personnes indépendantes, ont produit un rapport que l'on peut qualifier d'insignifiant. En fait deux représentants de retraités n'étaient pas d'accord avec les six autres sur la méthode de calcul de l'indexation elle-même. Ils voulaient obtenir une indexation rétroactive et complète. Donc, impasse, au grand plaisir du Gouvernement qui peut s'abriter derrière cette «contradiction» chez les retraités.

Cependant le combat continue. Comme membres de l'Alliance des associations de retraités (AAR) qui regroupe 14 associations, deux grosses et douze petites (dont la nôtre), nous avons rencontré dernièrement le Président du conseil du trésor pour connaître les suites à donner à ce rapport et les intentions du Gouvernement. L'accueil fut chaleureux et le dossier n'est, semble-t-il, pas tabletté. Le ministre attend les conclusions du rapport d'Amours. Ce rapport vient d'être rendu public et il propose en gros un régime de retraite à ceux qui n'en n'ont pas.

C'est comme membres de l'Alliance que nous avons notre mot à dire. Nous y avons quatre délégués, et Ghislain et moi siégeons au conseil d'administration. Si nous n'étions pas à l'Alliance nous ne serions nulle part et probablement à l'écart de toute information concernant les retraités.

A l'assemblée annuelle de 2012 vous avez constaté que les surplus accumulés de l'Aref atteignaient $100.000, signe d'une très bonne gestion, serrée et bien contrôlée. Vous avez émis le vœu de trouver un moyen de réduire ce surplus. Nous n'avons pas voulu réduire la cotisation. Nous nous sommes réunis en CA spécial pour étudier la situation et trouver une solution. Nous avons pensé à des projets que nos membres pourraient piloter dans leur région. Des activités communautaires, sociales ou artistiques pour les membres. Un comité fut formé pour élaborer les critères des projets qui seront financés par l'Aref, et un montant de $10,000 est prévu pour la première année, ce que l'AGA a confirmé. Voir les détails plus loin dans ce numéro.

Au niveau du membership, nous atteindrons bientôt le cap des 1500 membres, si ce n'est déjà fait. Et l'AGA a insisté pour que nous intensifiions le recrutement, ce à quoi le CA va se consacrer, tout en réaffirmant que c'est à chaque membre de convaincre autour de lui ses collègues de devenir membres. Nous comptons donc sur vous pour offrir à un-e ami-e le coupon détachable en page 9.

Bon été !

Mot de l'éditeur — Claude *CHAMBERLAND*

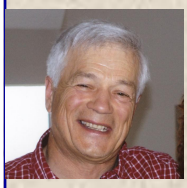

*À VOS CLAVIERS! Vous le savez maintenant, chaque texte de dimension conséquente publié dans le journal vaudra à son auteur un montant de 50$, exception faite des membres des comités. Cette somme peut aussi être versée à l'organisme de votre choix. Ça vous intéresse? Envoyez votre texte d'ici le 20 novembre prochain.

*RAPPEL: Si vous souhaitez recevoir votre journal en format .pdf par courriel plutôt que sur papier, envoyez-moi votre adresse, il me fera plaisir de vous ajouter à la liste d'envoi: c.chamberland@yahoo.ca

*RAPPEL: Communiquez-nous votre adresse courriel; près de 500 parmi vous l'ont fait, ce qui nous permet de les joindre rapidement. De même, veuillez nous communiquer tout changement d'adresse, si vous souhaitez continuer de recevoir nos publications et envois. (voir l'adresse du secrétariat dans l'encadré jaune ci-haut). Il en va de même pour votre adresse courriel si vous en changez.

Profitez bien du beau temps!

ENJEUX SOCIAUX QUÉBÉCOIS

Jean-Pierre AUDET

Commençons par le positif, en Occident du moins. La liberté individuelle dans la plupart des démocraties est plus réelle que dans les siècles précédents. Au point où la seule limite au libre arbitre réside, façon d'ironiser un peu, dans la police. Si cette limite se trouvait dans le cerveau ou dans le cœur de chacun, nous pourrions presque qualifier d'idéale la société qui se construit sous nos yeux. D'autant plus que les technologies de pointe pourraient déjà permettre d'éradiquer la pauvreté dans le monde et de rendre plus facile l'aide humanitaire.

Après les fleurs, le pot ! Déjà ? Oui hélas, déjà ! Je caricature évidemment. Il existe encore, et je le constate chaque jour autour de moi, des personnes responsables et dédiées au bien de la communauté. Mais à quel pourcentage ? Il est difficile de le savoir, le bien faisant de moins en moins de bruit. Sauf bien sûr chez les milliardaires rémunérés des centaines de fois plus que la moyenne des gens. Ces richards vont parfois jusqu'à donner ostensiblement quelques dizaines de millions pour des œuvres de bienfaisance. Dans quel esprit ? Il est permis, je crois, d'imaginer que c'est au profit tant de leurs propres finances que de l'agrandissement de leur ego.

Mais ceux dont l'influence pourrait faire une immense différence chez nous comme ailleurs, les intellectuels, les politiciens, les chanteurs et les humoristes, que font-ils pour contrer ce « je m'enfoutisme » quasi généralisé ? Certains se démènent, c'est évident. Cela se voit surtout chez les politiciens, les chanteurs et les humoristes. Ils se démènent, oui, mais dans le sens du vent. Et le vent n'est plus comme l'Esprit dont parlait l'Évangile. Il ne souffle pas où il veut, le vent. Non, c'est plutôt dans le sens du plus bas dénominateur que souffle, chez nous comme ailleurs, ce vent délétère.

Et les intellectuels, eux, que font-ils de leurs neurones pourtant souvent encore alertes dans leurs années de retraite ? La plupart se retirent dans leurs terres. Ils se terrent même, de crainte d'être qualifiés de « dépassés » dans une société aux allures si frivoles. Pendant ce temps les incultes comiques ont beau jeu. Ils occupent la scène au plus grand plaisir d'un public trop content de comprendre qu'en fait il n'a nul besoin de comprendre : simplement rire en chœur au bon moment. Je n'irais pas jusqu'à prétendre que tout est mauvais dans cette hilarité généralisée. Le rire, même commandé en compagnie agréable et complaisante, a le grand avantage de dilater la rate et surtout de faire entrer en vibration le centre même des émotions : le plexus solaire. C'est un genre de thérapie beaucoup plus naturelle que le rire provoqué par l'alcool ou les drogues.

Serions-nous donc présentement une société en déclin ? Le printemps érable québécois était pourtant loin d'être individualiste. C'était emballant de participer, si nous habitions Montréal, à ces rendez-vous des 22 de chaque mois. La jeunesse s'était vraiment réveillée. Les parents et grands-parents leur avaient emboité le pas. Les manifestations aux casseroles étaient loin d'être futiles. Un vent de solidarité soufflait sur notre société. Mais pour combien de temps ? Le temps de chasser l'illusionniste Charest et de le remplacer par la première « Première ministre du Québec ».

Puis tout s'est figé : nous avons droit, depuis cette élection, à du Charest sans la collusion. Les promesses électorales se sont envolées comme fétus de paille au vent du réalisme ; entendons « au vent des agences de cotation ». Et que font nos intellectuels pendant ce temps d'accalmie politique ? Ils cogitent sûrement dans leur for intérieur, mais n'en laissent paraître que peu de choses. Les Québécois ne sont clairement pas prêts à envisager de se donner une république bien à eux. Mais pourquoi ne pas profiter du calme nouveau des « excités islamistes » chez nous, pour envisager et même définir une véritable laïcité, sans l'adjectif « ouverte » ? Une laïcité qui respecterait chaque individu dans sa croyance ou son incroyance, pourvu que les signes ostensiblement religieux ne se manifestent que dans le privé. Surtout pas dans les emplois étatiques où des féministes courageuses et déterminées doivent maintenant baisser le regard pour ne pas toiser celui hautain de femmes voilées pour le contentement d'Allah et de leurs hommes, cachant pudiquement que ces derniers y soient pour quelque chose.

Les Québécois, autrefois appelés Canadiens puis Canadiens français, ne sont pas prêts, disais-je, à se donner une république bien à eux. Et c'est compréhensible : ce que l'on n'a jamais vécu fait peur. Or nos ancêtres québécois sont arrivés en Nouvelle France bien avant la Révolution française. Quand celle-ci s'est déroulée dans la Mère-patrie, quand plus tard le peuple français s'est donné une république, le clergé de chez nous, surtout le Haut-clergé, nous a « protégés » des pièges de la liberté de conscience et du modernisme européen. Nous étions doublement sous un régime monarchique : celui de l'ancienne France encore coulant dans nos veines, et surtout celui d'une Église à la fois tutélaire et « contrôlante ». Nous avons ainsi été conservés dans une enfance politique que la nouvelle monarchie, britannique cette fois, n'eut qu'à continuer de dorloter avec l'aide d'un clergé collaborateur. Peu de gens chez nous ont conscience d'être « sujets de la Reine ». En 1975, le Québec s'était donné une « Charte des droits et libertés de la personne ». Nous précédions de sept ans la charte fédérale qui a pourtant préséance sur la nôtre. Quand, en 1982, Trudeau « rapatriait » la Constitution canadienne de Londres à Ottawa, il maintenait telle quelle notre sujétion à la Reine. À preuve cette conclusion des « Considérant que… » de notre charte québécoise : « À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit… ». Notre Assemblée nationale consent, mais c'est quand même Sa Majesté qui « décrète ». Voilà qui est bon à savoir !

Nous vivons donc depuis nos origines québécoises dans un régime monarchique. Il est cependant heureux pour nous que Sa Majesté, par le truchement de la Cour suprême du Canada qui est aussi la nôtre, n'ait pas encore aboli trois des « Considérant que » de notre charte des droits et libertés de la personne. Dans le cadre de cette réflexion, je me contenterai de développer ma pensée sur le premier de ces « Considérant que ». Je reprendrai les deux suivants dans une réflexion à venir, prochainement j'espère. Car notre société serait tellement plus égalitaire si chacune et chacun se préoccupait davantage du « bien-être général ». Et que ce soit cette « volonté collective » qui soit proclamée dans une charte écrite, pouvant un jour faire partie d'une véritable Constitution québécoise.

« Considérant que le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix;

Considérant que les droits et libertés de la personne humaine sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général;

Considérant qu'il y a lieu d'affirmer solennellement dans une Charte les libertés et droits fondamentaux de la personne afin que ceux-ci soient garantis par la volonté collective et mieux protégés contre toute violation. »

Tenons-nous en donc à « l'égalité entre les femmes et les hommes ». Je sais que, pour au moins deux groupes de femmes dites féministes, une telle égalité sexuelle permet et même commande de ne pas interdire aux femmes voilées d'occuper des postes dans notre fonction publique. Ces groupes sont : « La Fédération des femmes du Québec » et « Québec solidaire », du moins la porte-parole de ce parti politique, Françoise David. La Fédération défend cette position depuis le neuf mai 2009. Elle est présentement dirigée par Alexa Conradi qui a remplacé Michèle Asselin en 2009. Quant à Mme David, elle a fait de cette position soi-disant féministe l'indice du volet humain de son parti.

Il est plus difficile de qualifier la ligne de fond actuelle du Conseil du statut de la femme. Jusqu'au 15 août 2011, il était présidé par Christiane Pelchat qui, avant d'être remplacée par Julie Miville-Dechêne, avait accordé le 1er janvier 2011 une entrevue à Nathalie Bissonnette dans le cadre de la Gazette des femmes, revue que l'on sait franchement féministe. Voici un extrait de ses convictions profondes : « La laïcité pensée par le Conseil s'applique aux institutions publiques uniquement. Pour nous, la neutralité de l'État est essentielle à la liberté de conscience. Et les fonctionnaires en sont l'incarnation directe. Les lois de l'État sont des lois civiles et non religieuses. Lorsqu'une décision est prise au gouvernement du Québec, elle ne l'est pas en vertu de la Bible, du Coran ou de la Torah. Et comme fonctionnaire, je n'ai pas à être traitée différemment selon que j'adhère ou non à une religion, ou que je suis athée. Ainsi, je n'ai pas à arborer de signes religieux ostentatoires puisque ce n'est pas le dogme qui guide mon travail comme fonctionnaire, pas plus que je ne peux imposer mes croyances à mes collègues. »

(suite page 4)

L'AREF EST BIEN LÀ POUR NOUS! Jacques ASSELIN

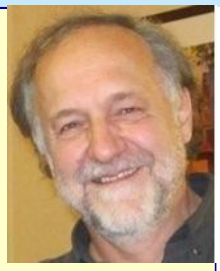

J'ai pris ma retraite en août 2007, après 34 ans comme enseignant en mathématiques au Cégep de Lévis-Lauzon. À ce moment, mes collègues retraités m'ont demandé de leur organiser un voyage en Grèce pour l'année suivante. Je dois vous dire que j'allais auparavant régulièrement dans ce magnifique pays et que j'y avais de très bons amis grecs. L'un d'eux était propriétaire d'un petit hôtel sur l'île de Paros. Je l'ai alors contacté pour lui parler d'y venir avec un groupe l'année suivante. C'était parti…

Depuis lors, je suis devenu accompagnateur de voyage et ce, particulièrement en Grèce où je retourne chaque année avec un groupe.Il y a deux ans, après un séjour de trois semaines avec l'un d'eux et une petite semaine de repos en solo, je devais reprendre le chemin du retour pour le Québec. Je devais prendre d'abord l'avion de l'île de Paros pour Athènes; puis, trois heures plus tard, celui d'Athènes pour Montréal. Le matin de mon départ, on me dit à l'aéroport de Paros qu'en raison des grands vents, il est possible que le pilote décide de prendre moins de passagers et qu'en conséquence je puisse ne pas partir sur ce vol. J'explique alors à la préposée que j'ai une correspondance à Athènes pour Montréal et que si je ne monte pas dans cet avion, il s'ensuivra de graves conséquences en termes de coûts car j'aurai alors perdu mon vol pour Montréal. Trente minutes plus tard, le pilote décide de faire monter quinze passagers, soit la moitié de la capacité de l'appareil. Sur la liste, j'étais le seizième… On me dit alors que je ne peux partir et ce, malgré mes protestations devenues assez intempestives. Je restai bouche bée au comptoir : je ne pourrais prendre mon vol Athènes-Montréal. Je devais donc me trouver un autre vol Athènes-Montréal, ce que je fis la journée même avec l'aide de l'agence de voyage de l'aéroport de Paros. Un billet d'avion au prix de 3200$, rien de moins! Heureusement, je me croyais protégé par la couverture de notre assurance voyage de la Capitale. D'ailleurs, lorsque j'ai contacté Can-Assistance, on m'a laissé entendre qu'il ne devrait pas y avoir de problème. J'ai donc été stupéfait lorsque j'ai reçu un refus à ma demande de remboursement pour mon billet de retour. J'ai demandé alors une révision de mon dossier, mais la réponse fut la même. J'ai contacté alors la FNEEQ pour leur expliquer la situation. On me répondit que qu'il devait y avoir une erreur et que sans doute je serais remboursé. Malgré cela, la décision demeura la même. Aussi, j'ai fait appel , par l'entremise de mon agence de voyage au Québec, à la responsabilité de la compagnie grecque Olympic Airways. Encore là, cette dernière ne reconnaissait aucune responsabilité pour la perte de mon vol.

Après quelques autres démarches infructueuses, je me suis alors adressé à l'AREF, plus particulièrement à M. Augustin Verstraelen. Quelques semaines plus tard, M. Verstraelen m'annonçait que j'allais être remboursé. Je tiens à remercier encore une fois l'AREF car sans elle, je n'aurais pas réussi à convaincre la Capitale qu'il y avait confusion quant aux clauses écrites dans le contrat. Considérant tous les intervenants impliqués dans ce dossier, j'en arrive à la conclusion que seule la qualité des interventions de l'AREF a su convaincre La Capitale d'un rétablissement de la situation : l'AREF est bien là pour nous. ⓪

LE COMMENTAIRE DU COMITÉ DES ASSURANCES Augustin VERSTRAELEN

De l'importance d'une police d'assurance participante

Le récit des mésaventures de voyage de M. Asselin montre une fois de plus l'importance de se doter d'une police d'assurance sur laquelle on conserve une prise réelle. Nous avons fait le choix collectivement de nous doter d'une police participante sur laquelle nous conservons un droit de regard et d'intervention. Votre comité des assurances exerce en quelque sorte un rôle de chien de garde auprès de l'Assureur, tout en prêtant une oreille attentive aux besoins des personnes assurées. Imaginez un instant quelle aurait été la réponse de Sécurité financière Desjardins avec son programme *Parcours santé* si une telle demande lui avait été acheminée par une personne de l'ex-Fac…!

Il est important, en matière d'assurance, de considérer tous les aspects du produit qu'on nous offre sans se limiter uniquement à considérer la prime qui est demandée. Jusqu'à présent, les rapports que votre comité entretient avec notre Assureur sont très constructifs, ce qui lui permet de répondre le mieux possible aux desiderata des membres de l'Aref. Je profite de cette occasion pour vous inviter à participer en grand nombre à notre assemblée générale annuelle . C'est là que se prennent les décisions importantes, c'est là qu'on peut défendre son point de vue sur les objets que nous trouvons importants. Et, en même temps, pourquoi ne pas inciter vos collègues qui ne sont pas encore membres de l'Aref à se joindre à nous…? Le travail du comité sert l'ensemble des personnes assurées (donc tous nos retraités) ; en contrepartie, une adhésion massive des ces dernières constituerait une façon de montrer concrètement que l'on apprécie ce qui est fait en notre nom. ⓪

ENJEUX (suite)

Quant aux opinions de Julie Miville-Dechêne sur le port du voile dans la Fonction publique, j'ai cherché en vain dans ses différentes allocutions : il n'en était pas question. Enfin une publication dans La Presse du 20 décembre 2011 a fait réagir Mme Dechêne dans le même sens que Mme Pelchat citée plus haut, à savoir que la Commission des droits de la personne errait en permettant le port du hijab chez les agentes correctionnelles. Je la cite, car il est important selon moi que le Conseil du statut de la femme demeure à l'affut des manquements à l'égalité entre les femmes et les hommes.

« Le Conseil du statut de la femme s'étonne que l'État fournisse le hijab. «L'État ne peut entrer dans la (sic) business de donner des signes religieux ostentatoires, estime sa présidente, Julie Miville-Dechêne. Ça met en cause la neutralité de l'État. On pourrait croire que l'État, en faisant cela, favorise une religion plutôt qu'une autre.» Le Conseil du statut de la femme demande depuis plusieurs années que le port de signes religieux ostentatoires - hijab, kippa, kirpan, etc. - soit interdit chez tous les fonctionnaires au nom de la laïcité de l'État. «Dans le cas du voile, c'est un symbole d'inégalité entre les hommes et les femmes, un symbole de soumission. Certaines femmes peuvent le choisir légitimement au Québec, mais si on regarde la situation dans le monde, en Afghanistan comme dans plusieurs pays musulmans, on se rend bien compte qu'il ne s'agit pas là d'un symbole de liberté», a soutenu Mme Miville-Dechêne. » Ouf !

Comment conclure une réflexion qui se voulait brève et claire au départ, mais qui a été emportée dans la complexité même de la société québécoise actuelle ? Il me semble important de ne pas céder au découragement. Nous sommes une société jeune, même bon-enfant. Les jeunes d'aujourd'hui peuvent paraître plus individualistes que leurs aînés. Mais il se peut que ce ne soit là qu'une apparence. Le printemps érable ne l'a-t-il pas démontré hors de tout doute ? Quand il faut se mobiliser et persévérer dans la mobilisation, ils sont présents en grand nombre. Ils savent aussi s'amuser en bonne compagnie. Mais les gadgets de plus en plus sophistiqués et renouvelé les a rendus accros aux nouvelles technologies, au point où deux adolescents amis peuvent se retrouver à une même table sans échanger un seul mot, l'attention de chacun étant monopolisée par son bidule électronique.

Loin de bouder de telles avancées technologiques, je m'en sers moi-même encore à 75 ans, puisque Facebook (Facebook.com/jeanpierre.audet1) entre autres me permet de communiquer mes idées sans avoir à me trouver un éditeur. N'aimant pas le bruit autre que musical, je suis abonné à Internet pour les journaux et les films, et je me fais un plaisir de signaler sur Twitter les informations ou les réflexions qui m'ont semblé significatives. Marshall McLuhan avait beau être convaincu que « le medium est en lui-même le message » ou encore que « The message is the massage », il reste que, pour l'équilibre d'une vie, rien ne remplace un bon exercice physique ou la lecture d'un livre demandant un minimum de concentration. C'est ce qu'exige aussi l'approfondissement de l'avenir, surtout social et politique, de notre société. Et le souci de l'autre et du bien commun exige encore davantage : de la conscience. ⓪

PAS DE CRÉDITS! *Gleason THÉBERGE*

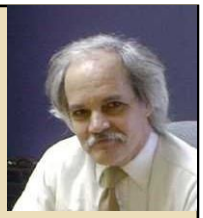

Vous êtes au cinéma. Le film achève et le générique commence à défiler. Aussitôt, les spectateurs jusque-là patients et sans doute contents, puisqu'ils sont restés, se lèvent et sortent dans la pénombre que les propriétaires de salle maintiennent encore un peu. Puis, les responsables du nettoyage s'amènent et, pendant que personne ne regarde l'écran, la liste des crédits continue à rendre un hommage ignoré à celles et ceux qui ont rendu la magie possible. Une énumération soignée, qui distingue, parfois avec trop de majuscules (comme c'est l'habitude chez les mauvais traducteurs de l'anglais), et qui défile avec ou sans musique appropriée, mais sans spectateurs. Normal, direz-vous? Pas du tout. N'accorder aucune importance à la signature d'un film, c'est le jeter sitôt vécu, mépriser les artisans des effets spéciaux, refuser de voir que les actions prétendues se dérouler au Nevada ont été tournées en Espagne, ou les scènes de rues de Londres, à Montréal.

Mais c'est pire encore, parce que plus fréquente, quand au téléviseur cette fois, la publicité des émissions à venir envahit l'écran dès que paraît la liste des personnages, accompagnée de celle de leurs interprètes. Une manière d'augmenter la confusion entre l'être imaginaire et l'artiste réel. C'est alors le diffuseur qui refuse leur visibilité aux artistes et artisans. Sur l'écran du salon, on peut comprendre que l'omission est justifiée parce que c'est difficile d'y lire les crédits en petites lettres et d'apprécier la musique du climat final du film, mais c'est couper vraiment court à l'atmosphère des deux heures qui viennent de nous charmer que d'être matraqué sans retenue avec des annonces qu'un simple bandeau pourrait mentionner en bas d'écran, ou qui pourraient attendre un peu, non? Où est le plaisir de goûter, si on nous enlève l'effet sitôt le verre vidé? En est-on rendu à tout avaler, sans prendre le temps d'apprécier la texture et la saveur, comme des chiens pressés de retourner à leurs jeux et routines?

Dans ce délire de «fastefoude» visuel, seule Télé-Québec respecte les génériques et les équipes de production. En publicité, au contraire, aucune signature; en vidéoclip, à part la mention du groupe, de la pièce musicale et du producteur, aucune mention des artisans! En chanson, il arrive que « Je suis snob » soit associée à Dédé Fortin, des Colocs, alors qu'elle est de Jimmy Walter et Boris Vian...

Les vieux films, au générique moins imposant que ceux de notre cinéma moderne, proposaient ces informations en début de projection; faudra-t-il y revenir pour que le vidéophile moyen prenne conscience du grand nombre de personnes qui pendant parfois des années, travaillent à produire les images et les sons, qu'il a appréciés précisément parce que tout ce monde y a œuvré avec compétence? ⓪

LA CRISE DE 2008 ET L'ÉPARGNE Bernard *GAGNÉ*

Le monde qui nous entoure a souffert de la crise de 2008; peut-être que les plus riches d'entre nous en ont-ils souffert aussi? Et notre planète s'est retrouvée avec plus de 200 millions de nouveaux pauvres, et j'espère qu'aucun de nous ne s'est trouvé dans ce cas.

Je vous présente une perspective nouvelle sur cette crise. L'ancienne, c'est l'influence de Bush jr qui m'a fait quitter le continent dès 2003. Ses réductions d'impôt, sous prétexte de néoconomie, ont causé le marasme prévisible : http://eco99international.fr/book/cours-07-les-cycles/quelques-reflexions-sur-les-cycles/leconomie-americaine-bouchee

Cette nouvelle perspective, c'est celle de l'épargne des baby-boomers.

À quel âge épargne-t-on dans une vie? Avant 20 ans, presqu'impossible. Avant 40 ans, difficile à cause des coûts de la famille. Quand les enfants ont quitté le nid familial, c'est le temps d'épargner pour ses vieux jours. Ensuite, après 60 ans, on utilise cette épargne à la retraite. Admettons que ce modèle simplifié soit valable.

La question maintenant est de savoir quand il y a eu le plus de baby-boomers en âge d'épargner. Le maximum des naissances est arrivé en 1959-60 au Québec, au Canada, au Japon et dans le monde occidental. Ajoutons 40 et 60 et nous obtenons un sommet de l'épargne entre l'an 2000 et 2020. Disons que l'épargne mondiale aurait augmenté normalement jusqu'à aujourd'hui n'eut été de cette crise de 2008. Elle augmente encore, mais si peu parce que les premiers baby-boomers, commemoi, ont commencé à dépenser leur épargne et les jeunes générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser nos départs, et nos retraits.

L'augmentation de l'épargne occidentale a été amplifiée par celle des pays d'Asie, dont celle des Chinois, dont le baby-boom s'est arrêté 20 ans après le nôtre avec la politique d'un enfant par famille adoptée après la mort de Mao.

Ce phénomène de bulle financière est bien connu depuis Charles Ponzi : les nouvelles entrées d'argent financent des rendements artificiels. C'est ce qui s'est produit à l'échelle planétaire à partir des années 1980, considérant que le baby-boom a vraiment commencé à la fin de la grande dépression des années 1930. Dans les années 1990, l'épargne mondiale était devenue aisée. Avec le tournant du siècle, ce fut l'abondance financière qui amena ces débordements, surtout amplifiés par la néoconomie de Bush.

Et comme les Chinois, ainsi que les autres pays d'Extrême Orient, avaient appris leur leçon dès 1997, ils ont décidé d'accumuler l'épargne mondiale chez eux, s'en servant pour financer les déficits américains et européens. Ils ont sauvé le monde!

Qu'arrivera-t-il dans dix ou quinze ans quand le même phénomène les touchera à leur tour? En 2012, la Chine a vu sa main d'œuvre diminuer pour la première fois, avertissement préliminaire! L'épargne chinoise augmente et augmentera encore, mais cette augmentation, et son effet Ponzi, s'arrêtera bientôt. On découvrira alors les 'subprimes' chinoises!

Qui viendra sauver la Chine? Pas moi. J'ai quitté la Chine pour revenir en Amérique et j'ai senti le début de la fin du miracle chinois. Je l'ai écrit déjà l'an dernier : http://eco99international.fr/book/cours-00-les-etudes-economiques/sinologie/la-chine-est-depassee-vive-les-philippines

La crise de 2008 avait une cause naturelle, amplifiée par la néoéconomie de Bush. La prochaine crise aura aussi la même cause naturelle, décalée de 20 ans, amplifiée ou amoindrie par les politiques du gouvernement chinois. Mais personne ne pourra aider les chinois à s'en sortir : ils ne doivent compter que sur eux-mêmes, ces habitants du centre du monde (signification de Zhongguo, nom chinois de leur pays).

AGA du 15 MAI 2013 et FINANCEMENT de PROJETS

Une cinquantaine de membres ont répondu à l'invitation et participé activement à l'Assemblée générale annuelle (AGA) à Drummondville le 15 mai dernier. Pourquoi pas vous?

Outre les divers rapports, l'Assemblée a adopté une politique visant à aider les membres à réaliser des projets d'intérêt collectif dans leur milieu, en rapport avec les objectifs généraux de l'AREF. Cette politique sera réévaluée à l'AGA 2014. Une somme globale de 10,000$ a été attribuée à cette fin pour l'année 2013-2014. Un comité composé de Donald AUDET, Jean-Vianney SIMARD et Claude CHAMBERLAND est responsable de la sélection desdits projets, qui seront sélectionnés en rapport avec les critères généraux adoptés par l'assemblée. Pour connaître ces critères , on peut aller sur le site de l'AREF (aref-neq.ca) ou communiquer avec l'un des membres du comité (voir leurs coordonnées en page 10) qui pourra vous faire parvenir aussi dès sa finalisation le formulaire de présentation de projets.

Notre invité, m. Martin Trudel, nous a renseignés au cours de sa conférence sur le Portail de Services Québec, qui centralise sur internet divers moyens de communiquer avec le gouvernement et ses ministères.

À la période d'élections, les divers membres sollicitant un nouveau mandat ont été réélus , alors que Louise CORRIVEAU a été élue au CA pour la région de Montréal-Sud.

Comme à l'accoutumée, les membres ont pu dans les coulisses de l'AGA rencontrer des représentants de La Capitale pour répondre à leurs questions diverses en ce domaine.

Une synthèse du PV de l'Assemblée est disponible sur le site (www.aref-neq.ca).

LES ROBES NOIRES — Serge *FOURNIER*

I. Surnom que les Amérindiens donnaient aux jésuites venus les convertir.

EMPLOIS

1. Le septiesme de Janvier de cette année mil six cens trente six, le fils d'un grand Sorcier ou Jongleur fut faict Chrestien, son pere s'y accordant apres de grandes resistances qu'il en fit : car comme nos Peres éventoient ses mines, & le discreditoient, il ne pouvoit les supporter en sa cabane. Cependant comme son fils tiroit à la mort, ils prierent le sieur Nicolet de faire son possible pour sauver cette ame : ils s'en vont donc le Pere Quentin & luy en cette maison d'écorce, pressent fortement ce Sauvage de consentir au baptesme de son petit fils : comme il faisoit la sourde oreille, une bonne vieille luy dit : Quoy pense-tu que l'eau que jetteront les **Robes noires** sur la teste de ton enfant, le fasse mourir ? Ne vois tu pas qu'il est déja mort, & qu'à peine peut-il respirer ? Si ces gens là te demandoient ta Pourcelaine, ou tes Castors, pour les offices de charité qu'ils veulent exercer envers ton fils, tu aurois quelque excuse ; mais ils donnent et ne demandent rien, tu sçais le soin qu'ils ont des malades, laisse les faire ; si ce pauvre petit meurt ils l'enterreront mieux que tu ne sçaurois faire (Le Jeune, Paul, *Les Relations des Jésuites*[1], vol. 11, doc. XXIX, 1637, p. 256 et 258, FTLFQ [2]).

2. L'apostolat ne se poursuit pas qu'à Sanmaur et Weymontaching. En hiver, les Indiens se dispersent dans la forêt et les robes noires suivent. Le Père Meilleur va d'un côté, son adjoint de l'autre, selon les circonstances. Ils se déplacent en avion, quand ils le peuvent, ou en traîneaux que tirent des chiens. Une année, à plus de cent milles de distance, vers Obedjiwan, le Père meilleur passe le Jour de l'An sous la tente, y dit la messe pour 300 de ses ouailles. Une autre, on le trouve à 42 milles à l'ouest de Parent, à 30 milles au nord, confessant et communiant une soixantaine de familles. Ses fidèles sont nomades et il l'est. Il ne se plaint pas, ne se plaint jamais de rien (Bernard, Harry, *Portages et routes d'eau en Haute-Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1953, p.109, CELM[3])

ÉTYMOLOGIE et HISTOIRE : L'expression **robe noire** « jésuite » représente un emprunt aux langues amérindiennes, depuis 1634 si on s'en fie à « la relation que le Père Lejeune a écrite lors d'un séjour chez des Montagnais[4] ». Le composé est relevé par d'autres religieux, ainsi le jésuite Claude Dablon (ex. 2), le missionnaire de Saint-Sulpice René de Bréhant de Galinée (1670, FTLFQ), l'explorateur René-Robert Cavelier de la Salle (1681, FTLFQ), le prêtre canadien Jean-François Buisson de Saint-Cosme (1699, FTLFQ) etc. Le linguiste Robert Vézina précise que « le jésuite Louis Nicolas propose la première explication quant à l'origine de *robe noire* :

> **Makaté**, signifie la couleur noire. C'est de ce mot que ces barbares ont pris occasion de nommer les ecclesiastiques les **noirs**, ou plutot les **habillés de noir**, ou les **robbes noire**s. **Ka** = **makateouikoreietch**, disent ils, voyant un prétre. **Ka**= signifie, qui, **makaté**, du noir, et **koreietch** vestu. Ils inserent **=oui=** quelquefois, je ne sçay pourquoy, mais parlant correctement ils disent simplement /**makatekoreietch**/ la **robbe noire**, ou le prétre.

1685 env., Nicolas, *Histoire naturelle,* p. 18 [nous soulignons].

Selon R. Vézina, « l'explication de Nicolas [...] paraît plausible, d'autant plus qu'elle va dans le même sens que les données que nous avons trouvées pour le montagnais et que plusieurs langues ou dialectes algonquiens attestent une expression semblable à celle que Nicolas a consignée. La conséquence qu'on peut en tirer est que le composé français *robe noire* constituerait un calque adapté d'un énoncé algonquien signifiant « l'habillé de noir » ou « le vêtu de noir [5] ».

CATÉGORIE : Amérindianisme syntagmatique (calque).

ENCYCLOPÉDIE : Les Jésuites se perçoivent comme des « soldats du [C]hrist luttant contre l'« Empire de Satan ». Cette guerre sainte, parfois intransigeante, impose toutefois [...] un certain pragmatisme. [...]. Si ils considéraient les manitous, ou « esprits », comme des « diables », et s'ils entendaient extirper ledit « satanisme » autochtone, Les **Robes noires**, moins assimilationnistes que les autres ordres, cherchèrent à identifier des passerelles entre le catholicisme et les croyances indiennes et, de fait, à valoriser la facette « magique » ou païenne de leur propre religion.

[...] Les Indiens recherchent l'alliance et la protection de nouveaux êtres surnaturels (la **Robe noire**, Dieu, Jésus, la Vierge, etc.), s'efforçant de les instrumentaliser au service de leurs activités. Jésus, messager de l'amour, devient souvent pour les autochtones un puissant manitou de la guerre. Les autochtones s'approprient aussi la croix chrétienne (comme objet ou comme geste), avec la bénédiction des jésuites, parce qu'elle leur confère un surcroît de « puissance » : ils la plantent au cœur de leurs villages, la dessinent sur leurs peaux ou leurs boucliers ou se signent avant d'affronter leurs ennemis.

On assiste à une recontextualisation du discours catholique en fonction des codes culturels indiens : les jeûnes imposés par les missionnaires sont ainsi davantage perçus dans la tradition de la quête de vision que comme rite d'expiation des péchés de la chair ; les chapelets et les crucifix servent d'objets de médiation avec le surnaturel, à l'instar des amulettes, des sacs-médecine ou des bâtons cérémoniels ; les images de la catéchèse rappellent les peintures rupestres, liées à la quête de vision, etc. Les autochtones, le plus souvent, restent donc attachés à leur univers socioculturel[6].

---

[1] *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France*, ed. by Reuben Gold Thwaites, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1898, 11 vol.

[2] **FTLFQ** : **F**ichier du **T**résor de la **L**angue **F**rançaise au **Q**uébec : «http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/default.asp».

[3] **CELM** : **C**entre d'**É**tudes **L**inguistiques de la **M**auricie, Trois-Rivières, Serge Fournier, (dir.), «sergiusfournier@gmail.com».

[4] Vézina, Robert, *Le Lexique des voyageurs francophones et les contacts interlinguistiques dans le milieu de la traite des pelleteries : approche sociohistorique, philologique et lexicologique*, Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, vol. 1, 2010, p. 705.

[5] *Ibid*., p. 706.

[6] Havard, Gilles et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2006, p. 342-343.

ATTERRIR EN DOUCEUR

Achille *JOYAL*

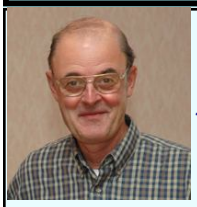

INTRODUCTION

Toute langue décrit le réel d'une certaine perspective. Limité à une, on ignore des facettes du même réel. L'idée de *recul* à la fin d'une carrière est propre à nos langues officielles: on dit se retirer/to retire.(1) Ailleurs, on se réjouit (*jubilación*, *jubilação*) (2), de terminer. En Allemagne, on se met au repos (*Ruhestand*: état de calme). Dans la culture grecque (*scholè*, d'où *école*: loisir studieux) et romaine (*otium et studium*: loisir et application à l'étude) on y associait la fin de la vie publique.

Des aspects essentiels nous échappent: joie, calme et loisir propice à l'acquisition des connaissances. En principe, ce joyeux loisir paisible sert pour apprendre à mieux vivre.Nos langues réduisent la perspective par un choix de mots peu imaginatif, ce qui peut suggérer des attitudes inappropriées. L'éclairage d'autres langues élargit l'horizon. L'allusion à la pension l'emporte en italien (3) et en néerlandais (4); la notion de joie en portugais comme en espagnol; l'aspect de sécurité choisie apparaît en allemand (5), mais dans notre usage (comme en russe (6) , dit-on), l'éloignement de l'action, aspect négatif, est trop marqué. Or il est bon d'ouvrir son champ mental.

Voici trois réflexions inspirées par diverses langues.

I-SÉCURITÉ PROPICE AU PARTAGE (JUBILATION; PENSION)

La joie est communicative. Le temps libre favorise l'intérêt pour autrui. Ce détournement de soi-même offre un retour: la fréquentation des autres enrichit. «Dieu est dans le regard de l'autre», dit un proverbe oriental. On se veut sceptique? (7) Peu importe; nier la communication spirituelle n'en affaiblit pas la réalité, pas plus que nier le réchauffement climatique n'a d'influence sur l'environnement. – Certaines réalités ne sont visibles qu'aux yeux du cœur, comme dit le Petit Prince.

Le pari de Pascal mérite réflexion. Pourquoi se fatiguer à railler une conviction immémoriale de l'humanité qui voit une harmonie dans l'univers? Aucune option, religieuse ou philosophique, n'est indigne de respect. On a tout à gagner dans l'acceptation des croyances et beaucoup à perdre en les rejetant, surtout celles du monothéisme qui imprègnent notre civilisation dite judéo-chrétienne. (8)Même hors de ces options, la règle d'or (9) (qu'une jubilaire nomme judicieusement *éthique de réciprocité*) (10) et l'entraide sont universellement prônées.

BÉNÉVOLAT ET SOCIALISATION

Ce qu'une retraitée (11) appelle *bénévolontariat* favorise de nouvelles solidarités: locales (village quartier, immeuble) puis en élargissant. Et pourquoi fuirait-on les groupes? On peut y agir utilement au-delà de la consommation de services. Les années de *joyeux loisir studieux* invitent à la vie communautaire: on s'y fait des amis sincères dans le contexte favorable du désintéressement.

Soigner le réseau social prévient l'apitoiement sur soi qui peut devenir un repli, accélérant la perte d'autonomie. À l'inverse, utile et solidaire, on a un gage de vie en santé.

UNE SIMPLE QUESTION DE JUSTICE

Est-ce utopique, ou réaliste, d'attendre cette ouverture des jubilaires pensionnés? C'est équitable: Qui touche une paie régulière juge normal de travailler un peu en retour. Cette justification relève de l'évidence immédiate, mais, comme la peur peut paralyser, il est courant de redouter l'évidence.

S'ouvrir à la communauté ne va pas sans risque; tel sera trop frileux pour fréquenter les *grandes sociétés*, fuyant le risque de revenir avec un sourire candide accroché aux lèvres… Il en est qui craignent l'optimisme, le confondant avec la naïveté. (12) Souffriraient-ils du syndrome du rejet?

Ce peut être une question d'humeur. Le soi-disant deuil de son emploi – formule naguère rebattue – n'exige pas de porter le noir… Pourquoi ne pas y voir une promotion?

Le dilemme du verre à moitié plein ou à moitié vide ne fatigue pas un aîné joyeusement affairé auprès de ses descendants. S'intéresser aux jeunes en participant à leurs interrogations est un puissant stimulant à la joie de vivre.

L'altérité oriente le choix d'une pareille attitude. Elle compense la perte de liens moins profonds tenus pour acquis, stabilisateurs de l'humeur naguère insoupçonnés. La valeur ajoutée de l'ancienne socialisation entre égaux trouve un substitut sous forme intergénérationnelle. Bref, jubiler à sa pension présente surtout des avantages si l'on sort de soi, ce qui est un gage de santé, le jour comme la nuit.

NOTES

1)La notion de retrait (to retrait/withdraw/go to a place of privacy) est attestée dès 1755 (Samuel Johnson, *A dictionary of the English language)*.
2)En espagnol et en portugais respectivement.
3)andare in pensionamento (aller à sa pension)
4)pensioen y est courant ainsi que rustplaats (espace/temps de repos)
5)in Rente gehen (aller prendre sa rente) marque un choix personnel.
6)Les notions dominantes sont le retrait et la mise à l'écart de l'action.
7)Parfois dans le paradoxe, en disant: «des missionnaires n'hésitaient pas à donner leur vie pour *imposer* leur religion» (AREF-*INFO* 11, 1. p. 5)
8)Madeleine Mayer croit se souvenir des «bonnes années judéo-chrétiennes où le mérite n'avait d'égal que le sacrifice consenti» (AREF-*INFO* 11, 1, p. 2)
9)Norme universelle déjà expliquée dans ces pages par André Soulard.
10)M. Mayer, art. cité p. 3
11)Elle propose le concept éclairant d'espace-temps (art. cité p. 2)
12)A. Soulard pourrait ajouter à son article de 2006 des termes déformés par l'anglais: *optimism* au sens d'excès d'optimisme, *perfectionism* au sens de minutie ou des énormités comme *act of God* au sens de catastrophe naturelle.

(SUITE PAGE 8)

ATTERRIR EN DOUCEUR (suite)

II-APPRIVOISEMENT À LA TRANQUILLITÉ (OTIUM; RUHESTAND)

Heureux qui a gardé la saine tradition du sommeil réglé sur la nature: la sérénité de la nuit tient à de petites attentions du jour, comme le signale le docteur D. Chopra (13). On récupère ainsi des heures sacrifiées durant les années de stress, car on vit au ralenti. Regarder vivre prend de plus en plus de place à mesure qu'on réduit son activité physique, sans enrayer celle de l'esprit.

Avec du temps pour s'informer, on peut choisir des sources respectueuses du public: on est mieux éclairé par des textes fouillés (14) que par des journaux financés par les corporations.

HYGIÈNE MÉDIATIQUE

La foule se jette en pâture aux faiseurs de prêt à penser mais les professionnels 'au calme' ont peu de raison de s'exposer à la propagande. Avec un peu d'esprit critique, on répugne à fixer longuement l'écran où l'on dicte la pensée unique. Si on a été contaminé, on a des antidotes, tel le *Petit cours d'auto-défense intellectuelle* (2005) de Normand Baillargeon. (15)

Qui veut se laisser harceler par le matraquage publicitaire? Ces 'gouttes chinoises' agressent l'inconscient. La télé est une arme de persuasion massive où l'on apprend peu: son rôle étant d'uniformiser l'opinion, on y manipule volontiers le langage et on peut y bafouer les valeurs transcendantes. Or, d'après un sage de la Chine ancienne:

> Si les principes célestes ont été observés, si les appellations sont correctes et le langage adéquat, les affaires ont été menées à bien. (16)

L'amalgame idéologique israélite / juif / israélien / sioniste, ou *musulman / islamiste / terroriste* ou encore *religion / superstition* (polémique), comme celui de la vieille propagande impérialiste *américain / états-unienne* offrent des exemples de manipulation par les mots qui finissent par mystifier les téléspectateurs.

PARTICIPATION CITOYENNE

Sachons dire non. Sollicité par des messages dont on se défie, on n'en participe pas moins à la vie socio-politique. On ne laissera pas les décisions à la merci du vote sporadique d'une majorité accaparée par sa besogne. Comme le roi philosophe idéal, le 'retraité' peut réfléchir en prenant de la hauteur. L'âge aidant, on apprend à faire le deuil de la société d'antan pour mieux aménager celle de demain.

NAGER DANS LE COURANT EN APPRENANT DES PLUS JEUNES

L'aîné éprouve de l'agrément à apprendre des jeunes s'ils sont un peu disponibles. Il vit au rythme de son temps, faute de quoi on serait déconnecté, au propre comme au figuré… Toute démission devant un apprentissage réalisable serait un aveu de faiblesse. Attentif au progrès, on obéit à la réalité de l'« espace / temps ». Sans prétendre rester à la page en tout, un 'loisir paisible' permet de saisir les grandes lignes de l'évolution, y compris celle des TIC. (17)On se donne ainsi le moyen d'afficher des critiques mordantes contre les Harper de ce monde, à la défense des valeurs démocratiques.

Mieux encore: apprendre un art, acquérir une certaine habileté sur un instrument de musique, par exemple, sont de bons moyens de contrer l'affaiblissement des facultés.

III-OCCASION D'APPRENDRE INDÉFINIMENT (SCHOLÈ; STUDIUM)

Le poète et législateur Solon, qui avait arbitré un conflit social athénien nom moins intense que le débat qui a divisé le Québec (18) en 2012, disait à 80 ans: «Je vieillis en apprenant tous les jours quelque chose.» Or, acquérir la sagesse incite à la diffuser, disait Platon. L'ouverture au bénévolat amorcée avant l'heure de *jubiler* offre l'assurance d'apprendre indéfiniment. Activité qui «a trop de valeur pour avoir un prix», c'est le meilleur gage du renouvellement de sa qualité de vie dans la 'joie calme de l'étude'.

Tant que l'on peut apprendre, on reste jeune. Il est des matières particulièrement favorables à la stimulation de l'intelligence: celui des langues est proche du premier rang. (19)

On comprend l'avantage d'en maîtriser une nouvelle et de perfectionner la sienne; on approfondit sa propre culture en la confrontant aux autres. L'émerveillement du neuf ouvre à la d'autres références culturelles. On passe ensuite aux travaux pratiques: les voyages culturels. Est-il un meilleur moyen de rester jeune que d'explorer un pays d'ancienne civilisation?

Disposé mentalement, on triplera la vertu d'un voyage: des mois de préparation, des semaines de déplacement, des mois de mise en ordre des photos et souvenirs: voilà des saisons bien remplies avec l'acquisition d'un précieux savoir. Avec les grains de sagesse puisés auprès de cultures exotiques, on a des richesses à transmettre à la postérité.

Voyager requiert un cœur solide mais le jeu en vaut la chandelle. Il y a beaucoup à apprendre de ceux qui vivent sous des régimes impitoyables ou subissent une pitoyable misère. On revient plus humain; la connaissance favorise la compassion et suscite des actions pour la justice.

La plupart vivent plus péniblement que nous, privilégiés au plan matériel, extravagants dépensiers des ressources de la Terre. Visiter des gens mieux organisés socialement et plus avancés dans la convivialité devrait être une obligation pour qui veut contribuer à l'évolution. À l'heure du 'loisir studieux', c'est presque un devoir de solidarité.

CONCLUSION

Après l'euphorie jubilatoire de la première année, on observe chez beaucoup une phase de sérénité. Heureux qui a continué l'étude selon les conseils des sages: la capacité d'apprendre est encore élevée au moment de cesser *d'aider les autres à apprendre*. Avec un peu de curiosité intellectuelle, le signal de la jubilation rentière annonce le moment de s'y mettre à son tour.

———————————

NOTES:

13)*Dormir enfin sereinement*, Paris, Presses du Châtelet, 1998.
14)Le Devoir, *Le Monde diplomatique*, *Relations* et autres organes critiques.
15)http://olivier.hammam.free.fr/imports/auteurs/normand/cours1.htm
16)Confucius (d'après ses disciples), *Entretiens du Maître*. Trad. Muriel Baryosher-Chemouny. Paris, Édition Mille et Une Nuits 2002, XIII, 3.
17)On a plus de temps que les jeunes pour communiquer au clavier.
18)Arbitre unanimement plébiscité (-594), il abolit toutes les dettes qui entraînaient la vente en esclavage, interdit l'asservissement des citoyens appauvris et fit ramener ceux qui avaient été vendus à l'étranger.
19)Il ne s'agit pas des formules de type *Berlitz* à usage ponctuel mais de séquence conforme à la pensée formelle, comme dans les méthodes *Assimil*.

⓿

Formulaire d'adhésion à l'AREF

Si nous ne possédons pas votre courriel, vous nous aideriez en nous le communiquant. A moins de changements significatifs, il est inutile de compléter un 2 ième formulaire.

Nom: .....

Adresse : .....

Ville: .....

.....

C. P. : Téléph.

Ass. sociale. Exigé par la CARRA

— —

.....

Courriel

.....

Collège au moment de la retraite

J'accepte de devenir membre de l'AREF et j'autorise la CARRA à prélever , sur ma rente, un montant de 2.50 $ / mois. Je pourrai en tout temps annuler mon adhésion en le signifiant par écrit au secrétariat. Les paiements par chèque ne seront pas acceptés.

.....

Date Signature

L'AREF publie sur son site le "nom seul" et le courriel de ses membres. Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse, faites-le savoir, par écrit, à l'adresse du secrétariat de l'AREF.

AREF, secrétariat
218 Ballantyne
Chicoutimi, Qc
G7J 2L7

- Assurer, par des moyens appropriés, l'information et la communication avec ses membres, ceux de la FNEEQ et des autres regoupements.

- Contribuer à la réalisation de projets individuels ou collectifs d'ordre social, culturel ou intellectuels issus des régions.

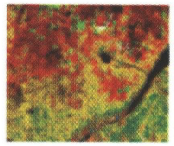

Les services de l'AREF.

- Assurances collectives;
- Service-conseil en assurance et retraite;
- Journal périodique;
- Information et représentation;
- Support et animation en région;
- Activités sociales et culturelles;
- Préparation à la retraite.

AReF

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

Pourquoi l'AREF?

L'AREF est née du besoin de regrouper les retraité-es de la FNEEQ et d'assurer des liens entre eux.

Ce qu'est l'AREF.

Regroupement volontaire de tous les retraité-es de la FNEEQ et de leur conjoint.

Mission de L'AREF.

Contribuer à l'accroissement de la qualité de vie de ses membres sous tous les aspects

But de l'AREF.

Défendre les droits et les intérêts des retraité-es de l'enseignement de la FNEEQ.

Des rabais exclusifs?
C'est réglé.

Recevez jusqu'à 12 % de rabais additionnel
sur vos assurances automobile, habitation
et véhicules de loisirs

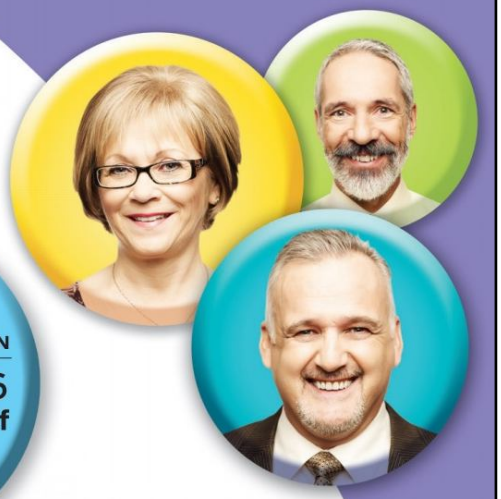

OBTENEZ UNE SOUMISSION
1 800 322-9226
lacapitale.com/aref

concours
ALASKA
à l'abordage!

Demandez une soumission et courez la chance de gagner un voyage de 8 000 $. Règlement sur lacapitale.com/concoursgroupe

AREF
ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ
www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

La Capitale
Assurances générales
Cabinet en assurance de dommages

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité directeur	Nom	Téléphone
Président	André GAGNON	418-343-2486
Vice-président	Claude CHAMBERLAND	418-658-5883
Secrétaire	Ghislain GAUTHIER	418-549-0849
Trésorier	Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES DIRECTEURS RÉGIONAUX AU C.A .

Régions	Directrice-directeur	Téléphone
Mauricie	Gaston LAMPRON	819-535-2443
Montréal Centre	Downes RYAN	514-733-9061
Montréal Nord	Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Montréal Sud	Louise Corriveau	450-651-8417
Québec Centre	Jean-Vianney Simard	418-650-6428
Québec Nord-Est	Donald AUDET	418-545-1825

LES ASSURANCES

Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Raymond ST-AMOUR	450-759-4752
Marcel ST-PIERRE	819-771-2755
Claude CHAMBERLAND	418-658-5883

LES FINANCES

Gaston LAMPRON	819-535-2443
Jérôme DUPUIS	819-243-8443